

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



MINISTERE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (SOCIETE MERE)



UNITE DE GESTION DU PROJET PROJET WEST AFRICA REGIONAL ELECTRICITY MARKET PROJECT (WA-REMP)

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°10/ADHOC/2026 RELATIF AU RECRUTEMENT
D'UN INGÉNIEUR EN DISTRIBUTION ELECTRIQUE**

Financement : Banque Mondiale (BM)

Référence : AMI N°10/ADHOC/2026

Septembre - 2026

I. CONTEXTE

1. Introduction Générale

La Mauritanie est un pays aride d'Afrique de l'Ouest, avec un ensemble complexe de défis de développement. Sa population de 4,927 millions d'habitants (ANSADE 2023) a augmenté de 3,1% par an depuis 2013. Malgré une décennie de croissance, un des défis majeurs pour la Mauritanie est la diversification dans les secteurs créateurs d'emplois. La détérioration de l'économie mondiale en 2020 due à la pandémie de COVID-19 a entraîné une contraction du PIB réel de la Mauritanie de 3,6% en 2020, après une croissance de 5,9% en 2019. La croissance économique a été principalement tirée par l'industrie extractive et minière, la pêche et le secteur de la construction. Les moteurs sous-jacents de la croissance ont été l'augmentation des prix du fer, de l'or et du cuivre sur les marchés internationaux, ainsi que d'importants investissements gouvernementaux dans les infrastructures publiques. Les exportations mauritaniennes sont largement dominées par les industries extractives (53%) et la pêche (45%), des secteurs qui ne sont pas encore enclins à la création d'emplois importants.

Le gouvernement a fait de la diversification économique et du développement régional des priorités pour favoriser la création d'emplois. Pour répondre au défi de la pauvreté et soutenir le développement économique du pays, actuellement principalement concentré à Nouakchott, Nouadhibou et autour des quelques mines, le gouvernement promeut un programme de développement régional.

Pour relever ces défis, le Gouvernement a adopté la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité partagée (SCAPP), qui comprend pour le secteur de l'énergie un ambitieux programme d'électrification de l'ensemble des localités urbaines et rurales à l'horizon 2030. La stratégie s'articule autour des trois piliers suivants :

- Favoriser une croissance plus élevée, durable et inclusive créatrice d'emplois dans les secteurs qui présentent un potentiel élevé pour l'emploi tels que l'agriculture, les activités pastorales et la pêche. L'objectif est d'améliorer les infrastructures publiques, de promouvoir le développement du secteur privé en améliorant le climat des affaires, de développer les partenariats public-privé, d'élargir l'accès des petites et moyennes entreprises aux services financiers et de favoriser l'investissement direct étranger ;
- Développer le capital humain et améliorer l'accès aux services sociaux de base, en visant en priorité l'accès et la qualité de l'éducation, la formation professionnelle et la santé ;
- Renforcer de la gouvernance. À ce titre, une nouvelle loi organique des finances renforcera la transparence et la responsabilisation.

2. Contexte Sectoriel

La stratégie d'électrification en Mauritanie est définie dans la SCAPP avec pour objectifs sectoriels : (i) le développement de nouvelles capacités de production à partir des ressources nationales, dont le gaz naturel ; (ii) l'extension du réseau de transport et l'interconnexion avec les pays voisins ; (iii) l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique et (iv) la mise en œuvre des solutions hors réseau dans les zones rurales reculées.

La Société Mauritanienne d'Electricité (GROUPE SOMELEC) intervient sur l'ensemble des segments d'activités de l'électricité, à savoir la Production, le Transport, la Distribution et la Commercialisation. Le secteur de l'électricité en Mauritanie a bénéficié d'investissements importants dans les infrastructures électriques, en particulier dans les systèmes de production et de transport, avec une part croissante d'énergies renouvelables. La puissance installée totale en 2020, au niveau de la SOMELEC est de 518 MW, dont 327 MW sont disponibles. La production d'énergie renouvelable comprend (i) une centrale éolienne de 30 MW à Nouakchott (2017), (ii) deux centrales solaires de 15 MWc et 50 MWc à Nouakchott mises en service respectivement en 2013 et 2017, (iii) une centrale éolienne de 100 MW mise en service en 2023 à Boulénouar et (iv) les parts de la Mauritanie dans la centrale hydroélectrique de Manantali (30 MW), la centrale hydroélectrique de Felou (18 MW) et 47 MW qui représentent la quote-part de la centrale de Guoina. La Mauritanie a réalisé un important programme de construction de réseau de transport de l'énergie électrique visant à desservir les grands centres nationaux de consommation notamment les lignes HT Nouakchott – Nouadhibou, la ligne Sélibabi - Mbout et la ligne 225 kV Nouakchott-Keur Per et des autres sont en cours d'exécution, Nouakchott – Zouerate, et à créer et/ou à consolider les interconnexions avec les pays limitrophes (et Nouakchott – Néma avec dérivation vers Kayes).

3. Contexte du Projet

Actuellement, la part de la population ayant accès à l'électricité est estimée à 54,6%. Derrière ce chiffre se cache une importante disparité entre le taux d'accès à l'électricité en milieu rural, estimé à moins de 10%, et le taux d'accès en milieu urbain, estimé à 91%. Le gouvernement de la Mauritanie vise à atteindre une couverture universelle dans les localités urbaines en 2027 et à doubler le taux d'accès en milieu rural par rapport à la situation en 2019. Pour 2030, l'objectif est l'accès universel au service public d'électricité.

Dans le cadre de la stratégie nationale d'électrification, il a été identifié les options d'électrification les moins coûteuses et qui explore la planification des investissements pour atteindre cet objectif d'électrification universel en Mauritanie.

Pour atteindre l'accès universel au service public d'électricité, il faut électrifier plus de 2 000 localités à l'horizon 2030. Le secteur de l'électricité en Mauritanie est en pleine phase de transition, de nombreux projets de développements des réseaux et de nouvelles sources de production d'énergies sont en cours de développement. Le réseau moyenne tension se développe principalement au sud du pays, où vit la majorité de la population rurale. Des axes de transport d'électricité haute tension sont en développement pour connecter les centres de consommation au Nord du pays au réseau interconnecté. La dorsale Ouest -Est est en cours de développement.

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un financement de la Banque Mondiale afin de couvrir le coût de réalisation d'une partie du projet de la ligne Haute Tension 225 kV Nouakchott - Néma et l'électrification rurale ainsi que la valorisation des énergies renouvelables (REMP). Qui s'inscrit dans le cadre Projet d'Interconnexion Électrique en 225 kV Mauritanie-Mali et de développement de centrales solaires associées (PIEMM).

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet WA-REMP, la SOMELEC envisage de recruter un (e) ingénieur en Distribution Électrique pour l'Unité de Gestion du Projet

II. OBJECTIF DEL'AMI

L'objectif de la présente mission est le **recrutement d'un (e) ingénieur en Distribution Électrique pour intégrer l'Unité de Gestion du Projet WA-REMP.**

III. DUREE DE LA MISSION

Le contrat de l'ingénieur de distribution Électrique du projet WA-REMP sera d'un (1) an renouvelable par note de service du Coordonnateur et sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances.

IV. METHODE DE SELECTION

Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant un financement de la Banque Mondiale, 5ème édition du Septembre 2023 révisée en 2025 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »). La méthode de sélection qui sera utilisée sera la méthode Sélection d'un Consultant Individuel (SCI).

V. GRILLE D'ÉVALUATION

La grille d'évaluation des candidats est présentée dans le tableau suivant :

Désignation	Note Maximale
1. Diplôme et niveau Académique Niveau Académique dans l'Énergie électrique : (Sur présentation d'une copie du diplôme) - Éliminé, si le niveau académique est inférieur à BAC +5 ou équivalent ; - + 10 points, si le niveau académique est BAC +5 ; - + 12 points, si le niveau académique est supérieur à BAC+5.	12 points
2. Expérience Générale n : Nombre d'année d'expérience générale - + 0 si n est inférieur à 8 ans ; - + 10 points si n égal 8 ans ; - + 1 point pour chaque année additionnelle à partir de 9ième année jusqu'à un max de 15 points pour l'expérience générale.	15 points
3. Expérience spécifique 3-1. Nombre de projets de distribution : Définition : Un projet de distribution est une mission portant sur les études et/ou suivi et contrôle des travaux la construction d'un réseau de distribution (lignes HTA et/ou poste HTA/BT).	40 points

- +8 points par projet jusqu'à un maximum de 40 points ; Attestation de l'employeur 3-2. Nombre d'années de responsabilité dans l'un des domaines suivants : d'études, construction, suivi, contrôle, supervision exploitation, maintenance pour des systèmes de distribution électrique n : Nombre d'année d'expérience pour ce critère - + 0 si n est inférieur à 3 ans ; - +3 points par an jusqu'à un maximum de 15 points ; Attestation de l'employeur	15 oints
4. Bonne connaissance des normes et standards de réseaux électriques ainsi que les logiciels de conception et simulation des infrastructures et systemes de distrubition électrique(ETAP ; Power-Factory AUTOCAD , ArcGis) ; Attestation de formation dans le domaine	5 points
5. Bonne Connaissance des outils informatiques des logiciels courants (Word, Excel, Power Point...etc.) - Sur déclaration dans le CV	3 points
6. Avoir travaillé en Mauritanie - Sur attestation de l'employeur	7 points
7. Bonne maitrise de la langue française à l'écrit et à l'oral, l'expression en arabe et en anglais est vivement souhaitée	3 points
Total	100 points

NB.

- Pour les critères 1, 2, 3, 4, et 6 (diplôme, expérience générale, expérience spécifique, et expérience en Mauritanie), des attestations d'employeurs, certificats sont obligatoires. À défaut de ces justificatifs, les expériences déclarées ne seront pas prises en compte.
- En cas d'égalité de notes entre les candidats classés premiers, le critère de départage retenu sera le nombre d'années d'expérience spécifique (critère 3.1) ; le candidat justifiant du nombre le plus élevé sera sélectionné.

La SOMELEC invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits dans les

Termes de référence.

Seules les expériences dûment attestées par les employeurs seront prises en considération lors de l'évaluation.

Les candidats âgés de plus de soixante-trois (63) ans au 31 décembre 2026 ne sont pas éligibles à ce poste.

VI. CONSISTANCE DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Les candidats intéressés devront transmettre à l'adresse indiquée au point VII ci-après, leurs dossiers de candidature qui doivent comprendre notamment les éléments suivants :

- Une lettre de candidature, adressée à Monsieur le Directeur Général de la SOMELEC-Société mère ;
- Un curriculum vitae détaillé et signé et à jour ;
- Des copies des diplômes et attestations/certificat.

La SOMELEC se réserve le droit de demander au Consultant retenu de justifier certains aspects de son curriculum vitae.

Seules les pièces constitutives du dossier de candidature libellées en français ou accompagnées de leur traduction conforme dans cette langue seront prises en compte lors de l'évaluation.

VII. INFORMATIONS ET CLARIFICATION

Pour toute information complémentaire ou clarification, les candidats peuvent s'adresser par écrit à :

Monsieur le Conseiller Spécial Chargé de la Cellule des marchés du Groupe SOMELEC

Siège de Direction Générale de la SOMELEC - Société mère, 4^{ème} étage

Cellule Chargée des Marchés

Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355 Nouakchott (Mauritanie)

Téléphone/fixe :00 222 4529 03 89

Mail : cmsomelec2@gmail.com

VIII. DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les dossiers de manifestations d'intérêt, rédigés en langue française doivent être remis **au Secrétariat de la Cellule des Marchés du Groupe SOMELEC** ou transmis par voie électronique au plus tard **08/10/2026 heures à 10h00 locale GMT**, à l'adresse ci-après :

Cellule des Marchés du Groupe SOMELEC

Siège de Direction Générale de la SOMELEC - Société mère, 4^{ème} étage

Boubacar Ben Amer. B.P.355 Téléphone Fixe :

+222 45 29 03 89

Email : cmsomelec2@gmail.com;Nouakchott

(Mauritanie)

Le Dossier de candidature doit porter la mention suivante :

« Appel à manifestation d'intérêt n°10/ADHOC/2026 pour le recrutement d'un ingénieur en distribution électrique pour l'Unité de Gestion du Projet WA-REMP. ».

Le Directeur Général de la SOMELEC-Société mère

Khroumbaly LEHBIB